



L'IAHP chez les vaches : questions et réponses pour producteurs

Mise à jour le 27 janvier 2025

**Ce document résume ce que nous avons appris en neuf mois au sujet du virus et ses voies de transmission au sein du secteur laitier. L'approche du Canada met l'accent sur une surveillance proactive et des mesures d'endiguement rapides en cas de détection du virus au pays. Les connaissances scientifiques façonnent les recommandations et leur évolution ainsi que le travail de préparatifs de surveillance et de contrôle des gouvernements. Les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les producteurs, les offices provinciaux de commercialisation et autres acteurs du secteur laitier ont un rôle à jouer pour minimiser le risque de l'IAHP.*

Surveillance de l'IAHP et salubrité du lait

Le lait pasteurisé est-il propre à la consommation?

La pasteurisation est obligatoire au Canada et assure que le lait que nous buvons est sans danger pour la santé.¹ Elle tue les bactéries et les virus nocifs tout en conservant les propriétés nutritionnelles du lait. Parce que le lait et les produits laitiers sont pasteurisés, l'IAHP ne poserait pas de problème s'il était détecté ici. De plus, seul le lait provenant d'animaux en bonne santé est autorisé pour la distribution et consommation humaine.

Pourquoi le Canada fait-il des tests de dépistage du virus H5N1 dans le lait?

Le gouvernement canadien teste régulièrement le lait provenant des camions laitiers de toutes les provinces dans plusieurs usines de transformation. À ce jour, le virus n'a pas été détecté. Santé Canada, l'Agence de santé publique du Canada et l'ACIA ont commencé à tester le lait au milieu de l'année 2024, afin de détecter de manière proactive tout cas de grippe aviaire hautement pathogène chez les bovins au Canada. S'il était détecté, on retracerait alors rapidement la source pour contenir et éradiquer la maladie dans une ferme touchée.

La stratégie canadienne pour prévenir et gérer cette éventualité comprend les éléments suivants :

- Exiger que les vaches laitières en lactation importées des États-Unis au Canada obtiennent un résultat négatif au test de dépistage de l'IAHP;
- Tester le lait pour dépister des particules virales de l'IAHP;
- Offrir des tests de dépistage volontaires pour les vaches qui ne présentent pas de symptômes cliniques de l'IAHP pour en vérifier le statut sanitaire et apporter une certaine tranquillité d'esprit à ceux qui achètent ou exposent des animaux.
- La traçabilité des mouvements de bovins (dans TracéLaitier et SimpliTrace) fait également partie des efforts de surveillance afin de réduire l'impact de toute maladie animale au Canada.

Exigences commerciales

Quels sont les exigences d'importation de vaches laitières au Canada?

Les vaches importées des États-Unis doivent subir un test de dépistage au préalable. En avril 2024, l'ACIA a aussi annoncé que l'exportateur américain doit remplir un addendum en plus des exigences habituelles

¹ Le lait est typiquement chauffé à 72 °C pendant 15 secondes et refroidit immédiatement.

en matière de certificat sanitaire (voir l'[Avis à l'industrie](#)) avant de pouvoir expédier des vaches au Canada.

Comme il n'y a pas présentement de cas confirmés au Canada, les vaches canadiennes qui sont exportées vers les États-Unis ne doivent pas subir de test de dépistage, sauf si elles se rendent à un événement nécessitant une preuve de test (par exemple, la World Dairy Expo).

Quelles sont les autres exigences d'importation pour les bovins?

Le dépistage est une mesure additionnelle aux conditions d'importation de bovins de reproduction :

- un permis d'importation
- accompagné d'un certificat d'exportation approuvé par un représentant de l'*United States Department of Agriculture (USDA)* qui identifie l'animal
- l'animal ne doit pas avoir été exposé à une maladie transmissible, et
- doit être inspecté à son arrivée par un vétérinaire de l'ACIA pour détecter tout signe de maladie*.

*Si un animal présente tout signe de maladie transmissible, le vétérinaire ne peut pas autoriser l'exportation de l'animal. L'ACIA inspecte également tous les bovins à la frontière avant l'importation ou au moment de l'importation afin de réduire le risque d'introduction de bovins malades au Canada.

Référence : [Exigences relatives à l'importation de bovins de reproduction au Canada](#)

Responsabilités fédérales

L'IAHP chez les bovins est-elle une maladie à déclaration obligatoire?

L'IAHP est une maladie à déclaration obligatoire à l'échelle fédérale chez toutes les espèces, incluant les bovins. Les vétérinaires doivent contacter le [bureau de santé animale de l'ACIA de leur région](#) s'ils soupçonnent une infection par l'IAHP et consulter [les directives à l'intention des vétérinaires](#).

Que fait l'ACIA pour se préparer à l'éventualité de la découverte de cas au Canada?

L'ACIA collabore avec Santé Canada, les autorités de santé publique, les vétérinaires en chef de toutes les provinces, la communauté des vétérinaires du Canada, les organisations agricoles et les provinces et territoires pour :

- suivre de près la situation;
- coordonner les plans d'intervention nationaux et provinciaux pour contenir le virus; et,
- veiller à ce que chaque intervenant ait accès aux informations les plus récentes à mesure que la situation évolue.

Pourquoi d'autres ministères et agences fédérales participent-ils aux efforts de surveillance?

Au Canada, le ministre de la Santé supervise Santé Canada, l'Agence de santé publique du Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Le gouvernement fédéral prépare des mesures contre l'IAHP depuis longtemps, car de nombreuses espèces d'animaux sauvages, d'oiseaux et de mammifères ont été touchées avant que les vaches laitières ne le soient. En 2024, des élevages de volailles, des oiseaux sauvages et même des humains ont été touchés par différents clades (sous-types) du virus H5N1.

Le risque de transmission à l'humain reste faible. Cependant, le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires, ainsi que les États-Unis, travaillent ensemble pour surveiller activement, préparer et répondre si nécessaire à une situation qui pourrait nécessiter des interventions pour protéger la santé des animaux d'élevage ou de la population au Canada. Les différents ministères ont des fonctions différentes, qui varient du suivi, de la surveillance et de l'évaluation des risques, de la capacité des laboratoires, de la mise à jour des orientations et des communications, de la coordination scientifique et de la préparation des contre-mesures médicales.

Responsabilités provinciales

Les ministères provinciaux de l'Agriculture et leurs vétérinaires en chef sont responsables du déploiement des mesures d'intervention à prendre en cas de détection de l'IAHP dans une ferme laitière de leur province. Votre office de commercialisation serait également impliqué dans les opérations de retraçage et d'intervention si une ferme est touchée dans votre province et il pourra vous fournir de plus amples renseignements au besoin. Noter que la vie privée des producteurs serait respectée et que le lait des vaches en bonne santé continuera d'être ramassé pour être pasteurisé.

Responsabilités des fermes

Comment le virus se propage-t-il entre les fermes laitières?

Les travaux épidémiologiques indiquent que la propagation du virus est largement liée à deux raisons principales : le déplacement de vaches infectées vers d'autres fermes et le transport passif du virus sur des surfaces telles que l'équipement de traite, les remorques, les vêtements ou les véhicules des personnes qui travaillent ou interviennent dans plusieurs fermes.

Le virus se propage de façon latérale entre les vaches parce qu'il survit dans le lait, l'urine, sur l'équipement de traite et sur d'autres surfaces. (Les surfaces contaminées sont aussi nommées « fomites ».) Voici quelques mesures de prévention :

- Isoler les vaches nouvelles et celles qui reviennent à la ferme pendant au moins 14 jours, les traire en dernier, avant la désinfection du système de traite.
- Tester les animaux isolés 2 à 3 semaines après leur arrivée, même s'ils semblent en bonne santé. Tester également le réservoir à lait. Lorsque les tests sont négatifs, vous pouvez intégrer ces animaux dans le troupeau général.
- Prendre des précautions reliées aux fomites : limiter l'accès aux étables aux fournisseurs essentiels. Demandez-leur de porter des survêtements propres ou une combinaison jetable, et de n'introduire dans l'étable que des équipements propres et nécessaires. En sortant d'une zone où se trouvent des animaux potentiellement infectés, changer de vêtements/survêtements (et ensacher les vêtements exposés) et désinfecter ses bottes.

Devrait-on privilégier des troupeaux fermés?

Comme la transmission latérale entre les vaches est un facteur principal dans l'infection des troupeaux aux États-Unis, garder les troupeaux fermés si possible. La meilleure façon de protéger votre troupeau est de limiter ou de réduire l'introduction de nouveaux animaux dans votre troupeau.

Quelles autres mesures de prévention puis-je prendre si je ne peux pas garder le troupeau fermé?

Si garder le troupeau fermé n'est pas pratique, considérer d'autres moyens de limiter les déplacements dans votre troupeau. Lorsqu'on achète des animaux, demander au vendeur quel est le statut sanitaire de l'animal ou du troupeau d'origine et faire tester les animaux avant de les amener à la ferme.

L'ACIA offre des analyses volontaires d'échantillons de lait provenant de vaches en santé (vaches individuelles et réservoir de lait) pour vous aider à prendre des décisions plus sécuritaires si vous achetez un animal ou lorsque vous ramenez un animal à la ferme à la suite d'un événement. Ces échantillons doivent être soumis par votre vétérinaire. L'ACIA couvre le coût de l'analyse en laboratoire.

Vous pouvez également réviser vos procédures normalisées (PN) de proAction afin que votre personnel soit au courant de vos mesures de prévention. Si vous devez introduire ou réintroduire des animaux, les isoler pendant au moins 14 jours, les traire en dernier avant la désinfection du système de traite, et surveiller activement l'apparition de symptômes. Tester les animaux isolés et le réservoir de lait avant qu'ils ne rejoignent le troupeau.

Quelles précautions les fermes peuvent-elles prendre?

Voici des mesures de biosécurité pertinentes pour réduire les risques d'introduction ou de transmission de maladies (dont l'IAHP) à la ferme:

- Si ce n'est pas possible de garder un troupeau fermé, poser des questions au vendeur sur la santé du troupeau d'origine.
- Isoler les nouveaux animaux pendant au moins 14 jours pour éviter la contagion par un animal asymptomatique.
- Traire en dernier les vaches nouvelles ou les vaches malades, avant la désinfection du système de traite. Cela permet d'éviter une éventuelle propagation par le biais de l'équipement de traite.
- Tester les animaux isolés avant de les introduire dans votre troupeau. Faire aussi des tests avant et après un événement où il y a des bovins de différents troupeaux. Faire aussi un test du lait du réservoir avant que ces animaux rejoignent le troupeau.
- Ne porter que des vêtements propres dans l'étable, laver et désinfecter ses bottes (ou les changer pour chaque étable) afin d'éviter de propager un virus sur ses vêtements ou l'équipement.
- Si vous avez plusieurs espèces d'élevage, se changer avant d'aller dans une étable qui abrite d'autres espèces (volaille, porc, autre) pour éviter de les exposer au virus.
- Permettre seulement aux employés nécessaires et au vétérinaire de s'occuper des animaux malades, en portant des équipements de protection individuelle (ÉPI), se laver les mains et éviter de se toucher le visage pour réduire le risque à leur propre santé. Enlever les vêtements exposés et les ensacher à la sortie de cette zone pour éviter la propagation du virus ailleurs dans la ferme, la voiture ou la maison.

Références - [Agence canadienne d'inspection des aliments](#), [Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail](#), [proAction](#)

Devrait-on limiter les visiteurs à la ferme?

Le virus H5N1 peut survivre sur plusieurs surfaces, ce qui veut dire que les gens peuvent le transporter sur leurs vêtements et leurs chaussures (fomites) sans le savoir. Il est avisé de restreindre l'accès à l'étable aux visiteurs essentiels, et d'exiger qu'ils portent des vêtements propres ou combinaison jetable et qu'ils désinfectent leurs bottes et l'équipement qu'ils amènent avant d'entrer dans un endroit avec des animaux.

S'il y a des signes du virus dans la nature près de chez nous, quel risque représente-t-il?

Observer s'il y a des signes de mortalité chez les oiseaux et autres petits animaux sauvages en contact avec les oiseaux. L'ACIA indique que le virus H5N1 a été détecté chez plusieurs espèces au Canada, dont le chien, le chat, le raton laveur, la mouffette, le renard et d'autres espèces sauvages. Les cas humains sont rares, mais la possibilité est là. Signaler les signes d'animaux sauvages morts au bureau local du [Réseau canadien pour la santé de la faune](#).

Reconnaître les signes cliniques

Les signes de l'IAHP chez les vaches laitières

Les producteurs laitiers ayant des vaches infectées ont signalé l'apparition rapide des signes suivants chez les vaches en lactation :

- une baisse soudaine de la production de lait;
- une consistance du lait semblable au colostrum;
- une diminution de la consommation des aliments et une baisse de la motilité du rumen;
- des signes respiratoires, y compris un écoulement nasal clair;
- léthargie, déshydratation, fumier sec ou diarrhée, et parfois de la fièvre.

En cas d'infection à la ferme

Que faire si je détecte ces symptômes dans le troupeau?

1. Isoler les animaux affectés.
2. Contacter immédiatement le vétérinaire.
 - Le vétérinaire prendra des tests si nécessaire.
 - Jeter le lait des vaches qui ont des symptômes.
3. Suivre les consignes des autorités provinciales pour atténuer les risques et contenir le virus à la ferme. Ceci vous aidera à reprendre vos activités normales le plus rapidement possible.

Je comprends la recommandation de pasteuriser le lait avant de le donner aux veaux. L'acidification du lait est-elle également efficace?

Il est recommandé de pasteuriser le lait (chauffé à 72°C pendant 15 secondes ou 63°C pendant 30 minutes) avant de le donner aux veaux ou à tout autre animal de la ferme. D'autres traitements thermiques peuvent ne pas être aussi efficaces contre le virus. L'achat de lait de remplacement est également une option sûre. Il n'est pas prouvé que l'acidification puisse inactiver le virus dans le lait. Il est aussi possible que le lait d'une vache soit infecté sans qu'elle démontre des symptômes, car l'incidence maximale des symptômes chez les vaches se produit entre 3 et 6 jours après l'infection.

Pourquoi dois-je faire tester mes animaux si je constate des signes suspects?

Comme pour toute maladie, il est bon de savoir ce qu'il faut faire pour gérer une situation, et vous pourrez alors obtenir de l'aide pour endiguer rapidement la maladie et revenir à la normale aussi vite que possible. L'identification et l'endiguement rapides de la maladie permettraient également d'éviter des coûts pour la ferme, de fournir le bon traitement aux vaches malades et de réduire le risque de propagation éventuelle à d'autres animaux (y compris les chats et les chiens), aux travailleurs et à d'autres fermes.

Il est essentiel de rester vigilant. Chaque intervenant du secteur peut contribuer à la mise en œuvre de stratégies efficaces pour protéger la santé animale et humaine.

Quelle est la procédure des tests de dépistage?

Que le test soit fait dans le but d'éviter l'introduction dans votre troupeau ou en cas de suspicion de maladie, votre vétérinaire prélèvera des échantillons à la ferme pour les envoyer à un laboratoire. Le gouvernement provincial et l'ACIA collaborent aux tests de dépistage et prendront toutes les précautions nécessaires pour protéger votre vie privée (conformément à la loi).

Que se passerait-il s'il y a un test positif chez nous?

- Le lait provenant de vaches en santé continuera à être collecté et envoyé à la pasteurisation. La pasteurisation tue le virus dans le lait.
- Vous recevrez l'aide de votre vétérinaire et d'experts en biosécurité (de la province) pour contenir le virus à la ferme.
- Vous obtiendrez de l'aide et des conseils pour protéger la santé humaine (ÉPI pour les personnes en contact direct avec des animaux malades).
- Vous recevrez des conseils sur la manière de réduire le risque de propagation du virus dans la ferme et vers d'autres fermes, comme limiter les déplacements d'animaux, changer de vêtements, nettoyer et désinfecter les outils, les véhicules et les équipements.
- Votre office de commercialisation vous aidera à répondre à vos questions et vos préoccupations.
- Votre vie privée sera protégée par les autorités réglementaires.

Références - [ACIA, Santé animale Canada](#)

Y a-t-il des directives concernant la manipulation des animaux malades?

L'Agence de santé publique du Canada ([ASPC](#)) affirme que l'infection humaine par la grippe aviaire est rare, mais nous savons que plusieurs travailleurs de fermes laitières et aviaires ont contracté le virus sur des fermes infectées aux États-Unis. Les autorités de santé au travail recommandent qu'en cas de contact direct avec un animal malade, de porter des équipements de protection individuelle (ÉPI) tels que des gants, un masque, des lunettes non ventilées, un tablier ou une combinaison résistant à l'eau, d'éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche avant de s'être lavé les mains, et d'éviter de toucher le lait cru. Changer les vêtements exposés et les ensacher (pour les jeter ou les désinfecter) avant de sortir de la zone infectée, afin d'éviter de propager le virus vers d'autres zones de la ferme, la voiture ou dans la maison.

Référence - [Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail](#)

Les vaches se rétablissent-elles rapidement?

Les vaches ne tombent pas toutes malades. Les vaches qui exhibent des symptômes se rétablissent en deux ou trois semaines avec des soins vétérinaires de soutien comme des liquides, du repos, le contrôle de la douleur et de la fièvre si nécessaire.